



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE
LA CHAISE-DIEU
43160

Procès-verbal du conseil municipal du 02-10-2024 à 20h en session ordinaire.

Présents : Mr BRIVADIS André maire, Mr BLANCHEFORT Fabien, Mme SAVINEL Armelle, Mr LAVERROUX Yannick Adjoints, Mr FAIVRE Thierry, Mr MARION Olivier, Mr PHILBEE Paul, Mr PHILIPON Pierre, Mr SPECCEL Gérard conseillers municipaux.

Procurations : Mr VIALANEIX Bernard donne procuration à Mr LAVERROUX
Mme SCIORTINO donne procuration à Mr SPECCEL

Absent : Mr WENGER Stéphane

Secrétaire de séance : SPECCEL Gérard

Approbation du PV du conseil du 22-07-24

Mr SPECCEL fait remarquer que l'achat de radars pédagogique n'est pas mentionné dans la demande de subvention d'amende de police.

PV Approuvé à l'unanimité.

Proposition élection adjoint avec un conseil incomplet

Suite à la démission de Mr GIBERT Stéphane Mr le Maire propose d'élire un adjoint sans élection complémentaire.

Vote approuvé à l'unanimité.

Élection d'un adjoint

Mr le Maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection d'un adjoint au scrutin secret et à la majorité absolue.

Est candidat : M. SPECCEL Gérard

Il est procédé au vote, M. SPECCEL Gérard n'y prend pas part

Au premier tour de scrutin secret le dépouillement a donné le résultat suivant :
Bulletin blanc :0 Bulletin nul :1 Suffrages exprimés :9 Majorité absolue :5

M. SPECCEL Gérard est élu adjoint au maire par 9 voix.

Travaux éclairage public

M. le maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de prévoir les travaux d'extension d'éclairage public aux Rivets vers chez M. Baron
L'estimation des dépenses s'élève à 6470,65€ HT le syndicat d'énergie prend en charge 45 % reste 55 % à la charge de la commune soit : 3558,86€

Vote approuvé à l'unanimité.

Agents Recenseurs Nomination et Rémunération

Pour le recensement au titre de l'année 2025 il est nécessaire de créer deux emplois d'agents recenseurs vacataire pour la période du 16 Janvier au 15 Février 2025 plus la formation et journée de repérage en amont.

Deux personnes se sont présentées : Maëwen DESPRES et Kelly DI NUCCIO
La rémunération des agents recenseurs sera versée au terme des opérations de recensement, chaque agent percevra la somme forfaitaire de 800 € brut (frais de formation et de déplacement inclus)

Vote approuvé à l'unanimité.

Coupe bois 2025 et report de la coupe section d'Arfeuilles

Sur proposition de l'ONF conformément au programme de coupes le conseil municipal fixe un état néant pour les coupes de l'exercice 2025 et approuve à l'unanimité le report de la coupe dans la parcelle 6 de la section d'Arfeuilles à 2028.

Contrat d'assurance statutaire

Il est demandé des renseignements complémentaires et une simulation du coût afin de pouvoir délibérer.

Convention SPA

Il existe une convention avec la SPA par l'intermédiaire de la communauté d'agglomération avec une cotisation de 1,21€ par habitant.
Le correspondant est Mr PLOT joignable au 04 71 02 65 50 du lundi au samedi de 13h30 à 17h30.

Subvention coopérative scolaire

Le conseil municipal décide de donner 50€ par enfant à la coopérative de l'école de la Tour pour l'achat de fournitures scolaires pour l'année 2024-2025 et de réclamer aux communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal qui ont des enfants scolarisés dans cette école une participation de 50€ pour l'année 2024-2025.

Vote à l'unanimité

De verser cette somme uniquement pour les enfants de la commune et pas pour les enfants hors RPI.

Vote Contre 3 Abstentions 3 Pour 5

Subvention collège Allègre

Mr le maire expose la demande du collège du Mont Bar d'Allègre pour le projet d'écriture d'un conte sur la thématique de la vie quotidienne des moines de l'abbaye de la Chaise Dieu au Moyen-Age.

Vote Contre 6 Abstentions 2 Pour 3

Il ne sera pas accordé de subvention au collège d'Allègre

Statuts de la caisse des écoles

Mr le maire présente les statuts de la caisse des écoles et les soumet au vote
Approuvé à l'unanimité

Réduction temps de travail poste école

Mr Laverroux propose la réduction du temps de travail sur un poste à plein temps resté ouvert de passer à l'embauche d'une personne à 60% soit 40% à l'école le reste au camping soit passé de 35h à 24h cela doit être validé au CST.

Plans de la nouvelle école

Mr LAVERROUX rappelle suite à une rencontre avec l'architecte celui-ci a fait 2 propositions :

- La première prévoit une seule classe au 1er et 2nd étage de 64 m² chacune avec un WC PMR à chaque étage, un local ménager au 1er un local archives au 2nd et pour chacune des classes une enclave ouverte sur le couloir coté ascenseur pour le vestiaire.
- La seconde supprime au 2nd le local archives qui peut être déplacé en sous-sol, il place le WC PMR coté escalier et supprime le vestiaire extérieur à la salle coté ascenseur pour créer 2 classes avec une cloison à définir entre les 2 qui permettrait si cloison au centre de créer 2 salles de 41 m² chacune.

La seconde proposition n'est pas satisfaisante pour certains conseillers car une surface de 41 m² pour chacune des salles ne permet plus d'avoir de vraies classes au vu des standards actuels 60 à 65 m² et qu'il n'y a plus de vestiaire dédié pour une classe.

Mr PHILBEE propose de reprendre la solution 1 en élargissant le couloir devant l'ascenseur de 40 cm en ne conservant qu'un grand plateau servant à une classe avec atelier. Un vestiaire se situerait le long de la paroi coté couloir de 30 ou 40 cm avec patères et une planche de 30 cm de large sur la longueur. La grande classe pourrait bénéficier d'une cloison pour séparer le plateau et être adapté aux besoins futurs. La suppression du vestiaire et d'un local dédié aux archives ou ménager permet une optimisation de la surface de classe pour les 2 étages. Le local ménager supprimé au R+1 peut être déplacé au RDC en créant une pièce dans le hall d'entrée.

Après en avoir délibéré le conseil décide d'accepter la proposition de Mr PHILBEE des 2 grands plateaux aménageable par la suite.

Approuvé à l'unanimité.

Projet maison assistante maternelle

La fondation MERIEUX met gratuitement la maison Lejault à disposition de la commune, une partie du bâtiment pourrait être utilisé pour abriter la maison d'assistante maternelle en projet.

Courrier avenir du bâtiment le Tremblant

La mairie a reçu un courrier du mandataire judiciaire en charge du dossier du bâtiment du Tremblant qui demande à la commune de se positionner pour le rachat éventuel du bâtiment.

Après discussions il est décidé de ne pas donner suite, investissement très important et pas d'utilité de ce bâtiment.

Désignation titulaire commission marché public et consultation travaux du Syndicat mixte

La nomination a été faite la veille en CA du Syndicat mixte : Mr SPECCEL Gérard a été nommé en remplacement de Mr GIBERT Stéphane.

Questions diverses

- Mr MARION demande s'il y aura des travaux au camping suite au compte rendu de la visite des personnes de la maison du tourisme ?
Pas dans l'immédiat.
- Mr FAIVRE a eu un contact avec une personne intéressée par le camping mais pas dans l'état actuel.
- Mme SAVINEL a rencontré le fils de Mr FAUCHER de Brioude qui travaille pour le groupe Milead et propose de reprendre contact avec lui pour plus d'infos.
- Mr Philipon demande la suite de l'annulation des délibérations de l'achat de la maison St Robert ; Mr le maire doit nous communiquer le courrier de déféré qu'il a reçu.
- Mr BLANCHEFORT demande les dates du marché de Noël : il aura lieu les 7 et 8 décembre dans le cloître.
- Mr PHILIPON nous présente les chiffres de fréquentation du site en hausse soit environ 33000 visiteurs, et nous fait un point sur les différents travaux : relevage de l'orgue en attribution, maître hôtel en consultation, travaux de drainage de la place Lafayette et de l'Écho + problème sur les contreforts de la façade ouest qui se décollent.
- Mme SAVINEL demande un miroir routier vers la pharmacie au niveau du carrefour de l'avenue de la gare et de la rue St Robert; Mr LAVERROUX en souhaiterait un au carrefour de la rue des Narcisses et la rue St Antoine.
L'ADAC demande une pièce salubre pour stocker ses costumes malgré 2 pièces à leur disposition.
- Mr LAVERROUX fait part d'une demande de la directrice de l'école primaire qui souhaiterait un subvention pour un voyage.
- Mr SPECCEL présente les devis pour la viabilisation des terrains en vente Coudert de la Foire, l'assainissement de la Guiguette et les travaux du bâtiment de l'ADMR à valider au prochain conseil municipal.
- Mr SPECCEL informe que la sculpture de l'étang du Breuil à été déposée comme demandé par l'agglo et par l'artiste et a été installée dans le cloître afin de pouvoir en profiter un peu plus longtemps.

La séance est levée à 23h30

